

Nom :	Âge :	(pour statistiques)
Adresse postale :		
Ville :	Code postal :	
Téléphone résidence :	Cellulaire :	
Courriel :		

En inscrivant votre courriel, vous consentez à recevoir des informations de la Municipalité de Sainte-Julienne.

Veillez cocher votre discipline : Peinture Sculpture Vitrail Dessin Photographie
Poterie Macramé Tricot Couture Création de bijoux Ébénisterie Arts culinaires

Documents à fournir par tous les artistes

- S'il s'agit d'une première inscription, nous faire parvenir un curriculum vitae des expériences artistiques : formation, expériences, maximum 2 pages.
- 2 photos imprimées d'œuvres récentes.
- Un chèque couvrant les frais d'inscription : 15 \$ résidents de Sainte-Julienne / 20 \$ résidents de l'extérieur.
- Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Julienne.
- Poster votre formulaire et votre chèque en inscrivant « Journée champêtre » sur l'enveloppe à :
Municipalité de Sainte-Julienne, 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0. Vous pouvez également envoyer votre formulaire par courriel à danielle.desrochers@sainte-julienne.com et faire votre paiement en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 831-2688.

Date limite pour s'inscrire : 17 juillet 2026

Règlements de la journée

- Lors de la journée champêtre, les participants doivent demeurer sur place de 10 h à 15 h.
- Chaque participant doit apporter son matériel (abri ou parasol, table, chevalet, lunch, etc.).
- Le nombre d'œuvres permises n'est pas limité à condition de respecter l'espace alloué de 10' X 10'.
- Une affiche identifiera votre espace alloué.
- L'artiste voit à l'installation de ses œuvres.
- La Municipalité de Sainte-Julienne se dégage de toute responsabilité quant aux œuvres de l'artiste. Il en revient donc à l'exposant d'assumer la responsabilité de ses œuvres (assurance, vol, vandalisme, intempérie).

Je, soussignée, _____ reconnais avoir pris connaissance des règlements et modalités de la journée champêtre 2026 et accepte de m'y conformer. Je reconnais que mes œuvres sont mes créations. Considérant ce qui précède, j'exonère la Municipalité de Sainte-Julienne de tout dommage, perte causée à mes œuvres et de toute responsabilité, poursuite, réclamation quelle qu'en soit la nature ou la provenance.

Signature : _____ Date : _____